

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Dans les banques : vers une fusion CGT-CFDT

- Social - Syndicats -

Date de mise en ligne : dimanche 12 décembre 2004

Démocratie & Socialisme

Après un an de débat, les responsables de la Cfdt banques et des centaines de militants ont décidé de tirer les conclusions de l'absence de réorientation. Responsables de la première organisation syndicale de la profession, ils ont refusé une " absorption " par la Cgt. Cette dernière a décidé le 3 novembre de mettre en débat sa propre dissolution pour permettre " une recomposition syndicale " dans le secteur. Cette situation constitue un évènement à l'échelle de cette profession et peut être au-delà...

Pour la première fois, des équipes Cfdt et Cgt se sont mises d'accord pour fusionner leurs forces. Ils mettent en chantier la construction d'une nouvelle fédération à vocation majoritaire dans le secteur bancaire. Les orientations, les statuts, la structuration feront l'objet de débats " entre égaux " avant un congrès constitutif début juin 2005.

D'ici là, les militants Cfdt des banques ont décidé de s'organiser en Syndicat du Personnel des Banques dans chaque région. La constitution d'une nouvelle fédération syndicale est proposée à toutes les forces syndicales, structures et individus. A tous ceux qui ne se reconnaîtraient pas dans le projet, il est proposé un cadre de travail unitaire.

Un appel à la recomposition syndicale

C'est le 20 octobre que plusieurs responsables Cfdt lancent un appel à Lyon à la recomposition syndicale. En quelques jours 100 militants se retrouvent sur l'appel. L'appel part des enjeux sociaux, des attaques dans la profession comme de manière plus générale. C'est à partir de la situation générale que ces militants se situent et non en fonction de la seule situation interne à la Cfdt.

Ils précisent : "- Alors qu'un front syndical commun devrait s'imposer, les faux clivages s'installent hérités d'un passé révolu. Au nom du réformisme, des attaques sont laissées sans réponse, des contre-réformes sont acceptées. Cette situation ne peut pas durer. C'est pourquoi nous lançons un appel à la recomposition syndicale. Nous le faisons à l'échelle de notre profession mais avec l'espoir de faire bouger plus largement. Cet appel s'adresse à toutes celles et tous ceux qui ont quitté les organisations syndicales confédérées, à celles et ceux qui ne sont pas ou ne sont plus syndiqués. Il s'adresse aussi aux organisations, à la Cfdt, à la Cgt, à Fo, à l'Unsa, à Sud ... ainsi qu'à tous leurs adhérent(e)s et militant(e)s.

Ensemble, tous ensemble, nous pouvons constituer une force si nous savons nous unifier, nous rassembler. ". C'est la Cgt des secteurs financiers (banques et assurances) qui répond la première à l'appel. Le 4 novembre, elle annonce qu'à une écrasante majorité, elle a décidé de mettre en débat sa propre dissolution " afin d'ouvrir la voie au rassemblement par la construction d'une nouvelle fédération ".

Elle précise que " le processus de constitution d'une nouvelle fédération doit se faire en respectant la culture et l'histoire de toutes celles et tous ceux qui s'engageront dans cette voie ". Des militants de Fo, du Sud des Caisses d'Epargne se disent intéressés.

En quelques jours, des contacts sont pris, une commission paritaire de préparation du congrès est mise en place. Le débats et rencontres se préparent sur le terrain et devraient s'étaler jusqu'au mois de mai 2005.

L'unification du syndicalisme : un débouché possible

La plupart des forces critiques ou oppositionnelles de la Cfdt sont sorties de cette organisation. Elles représentaient

des dizaines de milliers d'adhérents, des forces militantes de terrain essentielles et une tradition syndicale particulière.

D'ores et déjà on peut dire que la recomposition syndicale est en cours même si elle passe par des formes différentes (départs à la Cgt, à la Fsu, à Sud, fusion dans les banques ...)

S'il est trop tôt pour tirer tous les enseignements de ce qui va se passer dans le secteur bancaire, il apparaît d'ores et déjà que cette démarche nouvelle peut être porteuse au-delà de ce seul secteur.

Le discours sur le " syndicalisme rassemblé ", celui sur la " recomposition syndicale " peuvent désormais s'incarner dans une réalité dans un secteur précis. Ce qui va s'y passer sera certainement observé de près. Car si cette unification partielle est réussie, elle peut ouvrir la voie à une réunification syndicale plus large.

Christian Normand